



Thème de la journée

**Espaces de discussion :
quel apport de l'ergonomie ?
quel apport à l'ergonomie ?**

12 avril 2016 –

**Cnam – Amphi RdC – 41 rue Gay-Lussac
75005 Paris**

Organisée par:

Laurent Van Belleghem (CNAM-CRTD, Realwork)

Raoni Rocha (UNIFEI, Brésil)

Bernard Dugué (Equipe Ergonomie, Bordeaux-INP)

Présentation du thème

Espaces de discussion : quel apport de l'ergonomie ? quel apport à l'ergonomie ?

Sous la poussée institutionnelle (Rapport Lachman, ANI 2013, ANACT...), les attentes des entreprises relatives à la mise en place d'« espaces de discussion sur le travail » en leur sein se font de plus en plus explicites. L'ANACT les définit ainsi : « *Les espaces de discussion sont des espaces collectifs qui permettent une discussion centrée sur l'expérience de travail et ses enjeux, les règles de métier, le sens de l'activité, les ressources, les contraintes* » (Travail et Changement n° 358).

L'ergonomie, pour qui l'animation de cette mise en débat n'est pas nouvelle, ne peut que se réjouir de cet intérêt renouvelé pour le travail et ses modalités concrètes de mise en œuvre. Mais quel est son apport face à la multiplicité des intervenants, des offres de service et des dénominations concernant ces espaces (de discussion, de dialogue, de débat, de régulation, de délibération, de confrontation...) qui est proposée aux entreprises ? Quelles finalités l'ergonomie prête-t-elle aux espaces de discussion ? Quelle méthodologie particulière propose-t-elle pour leur animation ? Quel regard sur le travail propose-t-elle d'y instruire ? Comment propose-t-elle d'y révéler l'activité ? Quel intérêt trouve-t-elle (si elle en trouve) à la discussion ? Dans quel éco-système organisationnel propose-t-elle de positionner ces espaces ? Pour quels effets attendus ?

Les réponses à ces questions ne sont pas définitives et sont pour la plupart encore en construction, à travers des expérimentations en cours. Cette journée sera l'occasion d'en présenter un certain nombre. Mais au-delà des témoignages, il s'agit bien de construire une réflexion commune sur l'apport de l'ergonomie à la mise en débat du travail dans ces espaces, mais aussi sur l'intérêt de cette mise en débat pour le projet de l'ergonomie visant la transformation des situations de travail.

On pourra aussi s'interroger sur les évolutions de l'ergonomie (et plus largement des ergo-disciplines) que la perspective d'une discussion plus généralisée sur le travail permettrait d'engager. Ainsi, dans son avant-propos à la nouvelle édition (2015) de « L'ergonomie en quête de ses principes », François Daniellou nous invite à ne plus considérer l'ergonome comme le seul porteur « du point de vue du travail », mais plutôt à reconnaître « une diversité de points de vue du travail » au sein des entreprises dont le projet de l'ergonomie serait alors de faciliter l'expression et la mise en débat dans la préparation et la prise de décision, en conception comme en vie quotidienne.

« *Quelles conditions doivent être réunies, suivant les contextes, pour que de tels débats aient lieu de façon durable, pertinente pour la santé, et productive ?* » se demande-t-il alors. Et quelles modalités d'intervention l'ergonome doit-t-il développer pour concevoir et faire vivre de tels dispositifs ? Ce sont les questions auxquelles cette journée tentera d'apporter quelques réponses.

Planning de la journée

9h15-9h30	Accueil des participants
9h30-10h00	Introduction de la journée Laurent Van Belleghem, Raoni Rocha & Bernard Dugué
10h00-10h45	Des espaces de débat entre pairs pour enrichir la conscience des risques et favoriser une évolution des pratiques professionnelles Laurent Karsenty (CNAM-CRTD, ErgoManagement)
10h45-11h	Pause
11h00-11h45	Les espaces de discussion : un moyen de renouveler le "retour d'expérience" ? Christelle Casse (Grenoble INP / PACTE)
11h45-12h30	La convocation de l'activité : une méthodologie d'analyse au service de la discussion Laurent Van Belleghem (CNAM-CRTD, Realwork)
12h30-14h00	Pause déjeuner
14h00-14h45	Conditions de mise en place et de pérennisation des espaces de débat : le cas EDF Raoni Rocha (Université Fédérale d'Itajubá, Campus Itabira, Brésil)
14h45-15h30	Controverses syndicales sur la question des espaces d'expression au sein de la fonction publique Bernard Damothe (ergonome-CFDT Finances)
15h30-15h45	Pause
15h45-16h30	Synthèse et perspectives Mathieu Detchessahar (Université de Nantes)
16h30-17h	Clôture de la journée

